

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 41 du 21 août 2014

PARTIE PERMANENTE
État-Major des Armées (EMA)

Texte 20

ARRÊTÉ N° 4201/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG

modifiant l'arrêté n° 1627/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 15 mars 2012 portant création du cercle de la base de défense de
Clermont-Ferrand.

Du 8 juillet 2014

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation générale ».

ARRÊTÉ N° 4201/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 1627/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 15 mars 2012 portant création du cercle de la base de défense de Clermont-Ferrand.

Du 8 juillet 2014

NOR D E F E 1 4 5 1 3 1 6 A

Précédent Modificatif :

Arrêté n° 45/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 7 janvier 2013 (BOC N° 7 du 8 février 2013, texte 12).

Texte modifié :

Arrêté n° 1627/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 15 mars 2012 (BOC N° 17 du 13 avril 2012, texte 10 ; BOEM 686.4.1.4) modifié.

Référence de publication : BOC n° 41 du 21 août 2014, texte 20.

L'arrêté n° 1627/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG du 15 mars 2012 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Dans l'annexe.

Remplacer : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE CLERMONT-FERRAND.
92e régiment d'infanterie.
28e régiment de transmissions.
UG interarmées.

» ;

Par : «

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE CLERMONT-FERRAND.
92e régiment d'infanterie.
28e régiment de transmissions.
13e base de soutien du matériel.
UG interarmées.

».

Art. 2. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.